

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14 octobre 2016			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 16.029
Titre : Amendement au projet de loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE)		
Contenu :		
<p><b>Article 12, lettre d (nouveau)</b></p> <p><u>d) est informé de la réalisation des objectifs de l'HNE par un rapport quadriennal établi par le Conseil d'État conformément à l'article 83, alinéa 3, LS.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Corine Bolay Mercier		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :